



Le Réseau Régional de Démonstration dédié au

Chêne rouge d'Amérique

en Limousin

*Un réseau de références
pour le sylviculteur !*



L'objectif du Réseau est de mettre à la disposition des sylviculteurs des supports de démonstration sur lesquels ils pourront s'appuyer pour gérer leurs peuplements.

A cette fin, chacun des supports présentés dispose d'une fiche de renseignements comprenant le plus souvent l'historique complet du (ou des) peuplement(s) ainsi que les principaux enseignements qui ont d'ores et déjà pu être tirés.

Un tel Réseau n'est toutefois pas immuable dans la mesure où les références, qui par définition se rapportent à un thème particulier, vont évoluer avec le temps.

Pour continuer à le faire vivre, il faudra donc périodiquement l'alimenter avec de nouvelles références, mettre en place de nouveaux dispositifs expérimentaux et tout simplement, suivre les dispositifs existants.

C'est pourquoi, le CETEF a prévu de mettre en place une cellule permanente de suivi qui sera chargée d'assurer, en partenariat avec le CRPF, la gestion du Réseau.

En parallèle, ce Réseau sera intégré au site Internet du CRPF, qui constitue un outil complémentaire à la fois pour sa valorisation et sa mise à jour.

Il a également vocation à s'insérer dans le réseau national du Pôle Expérimentation de la Forêt Privée Française (regroupant les CRPF et l'IDF).

Ainsi, le sylviculteur aura progressivement à sa disposition une banque d'informations techniques de plus en plus large, en partage avec les régions voisines.



Le Réseau Régional de Démonstration dédié au

Chêne rouge d'Amérique en Limousin

Le Réseau limousin de référence «**Chêne rouge d'Amérique**» comporte 31 dispositifs de démonstration localisés sur la carte ci-contre, ayant pour objectif de répondre aux 4 problématiques suivantes :



Sur quelles stations l'implanter ?

Le Chêne rouge, comme chaque essence forestière, a des exigences stationnelles propres, qu'il convient de connaître préalablement à son implantation.

Même si le Chêne rouge est une essence qualifiée de plastique, il préfère néanmoins les sols relativement profonds (50 cm et plus), frais (sans être humides) et légers (préférant les sols sablo limoneux bien structurés aux sols trop compacts risquant l'engorgement).

De plus, son installation à une altitude trop élevée (au dessus de 700 à 800 m) peut être préjudiciable, son optimum en Limousin semblant se situer en deçà d'une altitude de 600 m.

S'il tolère des températures relativement basses (le Chêne rouge apparaît globalement moins sensible à la gélivure que le chêne pédonculé), il craint toutefois les gelées tardives, en particulier dans le jeune âge.

De même, s'il est relativement tolérant vis à vis de la pluviométrie, une lame d'eau annuelle d'au moins 1 000 mm semble correspondre à ses besoins optimum.

Ces quelques indications générales traduisent des comportements moyens observés à ce jour en Limousin.

Compte tenu de l'étendue de son aire naturelle (Nord Est des Etats Unis, région des Grands Lacs), il existe cependant une grande variété de réactions de l'espèce qui n'ont pas toutes été explorées à ce jour.



Comment l'installer ?

Si le Chêne rouge peut s'accommoder d'un certain accompagnement ligneux dans le jeune âge (qui peut permettre de gagner les jeunes tiges et de limiter le développement de la branchaison), cet accompagnement nécessite un suivi régulier. Sur terrain non forestier, il conviendra de s'affranchir de la concurrence herbacée très gourmande en eau.

Les densités de plantation présentées s'étagent dans une fourchette allant de 600 à 1 500 tiges/ha, en veillant à respecter un écartement entre les lignes permettant, en situation favorable, la mécanisation des entretiens.

Il est conseillé de ne pas choisir des densités trop faibles qui, outre le risque de dégâts de gibier (le Chêne rouge est très appétant pour le chevreuil), conduisent, en l'absence d'une végétation d'accompagnement, au développement de tiges mal conformées (forte branchaison,...).

Le choix des plants répondra aux règles de précautions habituelles (préférer à âge égal - en général 2 ans - les plants les plus grands et les plus forts). De même, il est recommandé de se référer au MFR (Matériel Français de Reproduction, défini par l'INRA et le CEMAGREF) pour le choix des provenances.

Le Chêne rouge d'Amérique dispose d'une grande aptitude à la régénération naturelle, ce qui peut en faire une alternative intéressante (sauf en cas de peuplements de mauvaise forme ou mal adaptés à la station).

Dans ce cas, comme dans celui de l'installation par semis, des opérations précoces et régulières de réduction de densité devront cependant être entreprises au profit des plus belles tiges.



Comment conduire les peuplements ?

En Limousin une part importante des peuplements de Chêne rouge est aujourd'hui âgée de 20 à 30 ans.

À ce stade de développement, la conduite des peuplements (ou la réalisation de la première éclaircie) se heurte parfois à des contraintes économiques (mévente des petits bois).

Le Chêne rouge est une essence à croissance rapide qui réagit fortement à la concurrence. Ainsi, pour obtenir 100 à 120 tiges / ha à 60-70 ans, la littérature propose généralement des sylvicultures relativement dynamiques, basées sur une densité comprise entre 400 et 500 tiges / ha dès que les peuplements atteignent 20 m de hauteur moyenne (soit, dans nos conditions de production, entre 25 et 30 ans).

Pour la première éclaircie il convient donc de trouver le meilleur compromis entre le développement optimum des tiges et leurs caractéristiques de forme et de branchaison.

Plusieurs modalités d'intervention sont donc proposées au sein des dispositifs ci-contre.



Où trouver des peuplements adultes ?

Le Réseau est enfin complété par la présentation de plusieurs références de peuplements adultes qui vous permettront de vérifier les capacités de croissance du Chêne rouge dans diverses stations représentatives du Limousin.

A maturité, généralement à partir de 60 ans dans la région, dès lors que les peuplements auront été gérés de façon suffisamment dynamique (cf rubrique 3), le sylviculteur pourra envisager la commercialisation d'une centaine de grumes à l'hectare présentant un diamètre moyen de l'ordre de 45 à 50 cm.

Les meilleurs sujets pourront alors être utilisés dans des domaines valorisants tels la menuiserie, l'ameublement ou encore l'ébénisterie.

ARRENES (23)
Plantation de 1989
différentes positions topographiques
Technicien référent : Jean-Luc FARGES

ARRENES
Peuplement
issu d'un se
Technicien réfé

AMBAZAC (87)
Plantation de 1981
deux modalités d'éclaircie en 2006
Technicien référent : Gérard LEMAIRE

BLOND (87)
Plantation de 1994
éclaircie en 2009
Technicien référent : Gérard LEMAIRE

PEYRILHAC (87)
Plantation de 1994
éclaircie en 2006
Technicien référent : Gérard LEMAIRE

ST PRIEST TAURION (87)
Peuplement de 1987
issu d'un semis artificiel
Technicien référent : Gérard LEMAIRE

ST PRIEST TAURION (87)
Plantation de 1988
éclaircie en 2006
Technicien référent : Gérard LEMAIRE

ST MARTIN LE VIEUX (87)
Plantation de 1992
Technicien référent : Jacques RIDEAU

MARVAL (87)
Plantation de 1994
Technicien référent : Jacques RIDEAU

BUSSIÈRE GALANT (87)
Plantation de 1994
éclaircie
Technicien référent : Jacques RIDEAU

LA ROCHE L'ABEILLE (87)
Plantation de 1990
sylviculture dynamique
Technicien référent : Michel DEFAYE

ST PRIEST LIGOURE (87)
Peuplement de 1989
issu d'un semis artificiel
Technicien référent : Michel DEFAYE

CHÂTEAU CHERVIX (87)
Plantation de 1987
éclaircie en 2009
Technicien référent : Michel DEFAYE

ST BONNET L'ENFANTIER (19)
Peuplement de 2001
issu d'un semis naturel
Technicien référent : Bernard PELLISSIER

ST BONNE
Plantation de
sylviculture
Technicien réfé



(23)
de 1982
semis naturel
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



ARRENES (23)
Peuplement de 1952
issu d'un semis artificiel
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



TERCILLAT (23)
Plantation de 1990
différentes positions topographiques
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



CHAMPSANGLARD (23)
Plantation de 2008
protections gibrier
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



LA CHAPELLE TAILLEFERT (23)
Plantation de 1990
élaguée en hauteur en 2009
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



ST GEORGES LA POUGE (23)
Plantation de 2001
après tempête 1999
Technicien référent : Jean-Luc FARGES



ST MARC A FRONGIER (23)
Plantation de 1995
avec accompagnement
Technicien référent : Joël PERRIN



BUJALEUF (87)
Peuplement de 1950/1960
Technicien référent : Michel DEFAYE



EYMOUTIERS (87)
Plantation de 1980
éclaircie en 2008
Technicien référent : Michel DEFAYE



STE ANNE ST PRIEST (87)
Plantation de 1980
éclaircie en 2004
Technicien référent : Michel DEFAYE



ST HILAIRE LES COURBES (19)
Plantation de 1992
à faible densité
Technicien référent : Bernard PELLISSIER



ST EXUPERY LES ROCHES (19)
Plantation de 1987
deux modalités d'éclaircie en 2009
Technicien référent : Robert NANOT



ST DEZERY (19)
Plantation de 1981
avec accompagnement
Technicien référent : Robert NANOT



AFFIEUX (19)
Plantation de 1988
deux modalités d'éclaircie en 2008
Technicien référent : Bernard PELLISSIER



AFFIEUX (19)
Peuplement de 1989 issu d'un
semis artificiel et Plantation de 1988
Technicien référent : Bernard PELLISSIER



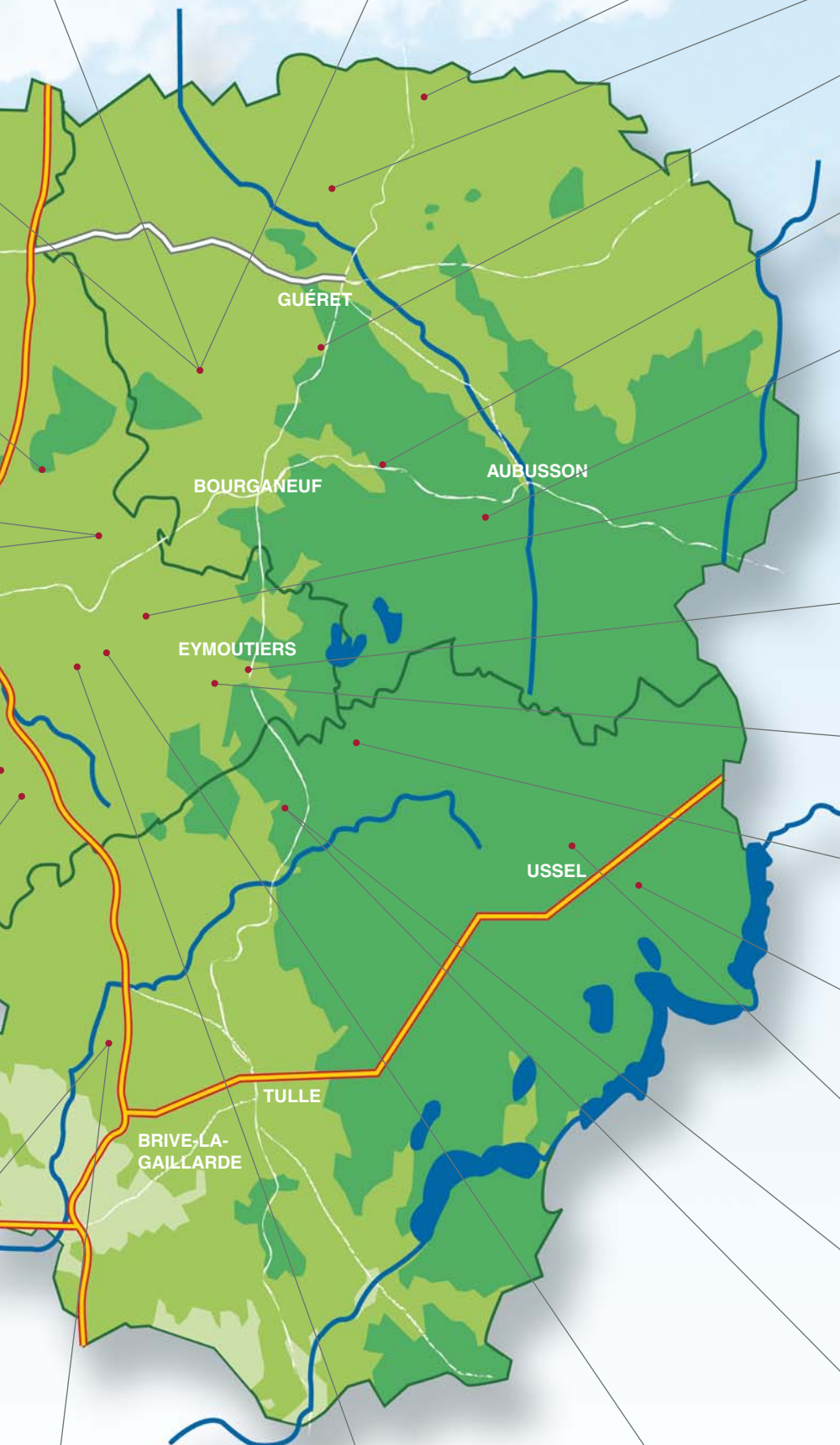
ET L'ENFANTIER (19)
de 1992
dynamique
Technicien référent : Bernard PELLISSIER



LA GENEYTOUSE (87)
Peuplement de 1950/1960
Technicien référent : Michel DEFAYE



ST DENIS DES MURS (87)
Plantation de 1968
différentes positions topographiques
Technicien référent : Michel DEFAYE





Le Chêne rouge d'Amérique (*Quercus Rubra*) a été largement introduit en Limousin depuis le début des années 80. Particulièrement bien adapté au climat et aux sols de la région, il constitue, pour le forestier, une alternative de diversification intéressante. La valorisation optimale des peuplements en place nécessite toutefois des interventions ciblées à différents stades de leur développement.

Pour aider le sylviculteur à mieux appréhender ces interventions, le **CETEF du Limousin**, en partenariat avec le **FOGEFOR** et avec l'appui du **Centre Régional de la Propriété Forestière**, a pris l'initiative de mettre en place un Réseau de références spécifiquement dédié à cette essence.

Ce Réseau a pour objectif de guider le sylviculteur dans ses choix de gestionnaire en lui offrant la possibilité de visualiser sur le terrain des références variées qui ont fait l'objet d'un suivi spécifique. Ces références ont été sélectionnées pour leur caractère démonstratif et présentent le plus souvent plusieurs éléments de comparaison.

Pour les visiter, il vous suffit de prendre contact avec le technicien référent du CRPF.

Techniciens référents :

Michel DEFAYE	Tél.: 05 55 69 57 66	E-mail : michel.defaye@crpf.fr
Jean-Luc FARGES	Tél.: 05 55 52 49 95	E-mail : jean-luc.farges@crpf.fr
Gérard LEMAIRE	Tél.: 05 87 50 42 10	E-mail : gerard.lemaire@crpf.fr
Robert NANOT	Tél.: 05 55 93 96 50	E-mail : robert.nanot@crpf.fr
Bernard PELLISSIER	Tél.: 05 87 50 42 12	E-mail : bernard.pellissier@crpf.fr
Joël PERRIN	Tél.: 05 55 52 49 95	E-mail : joel.perrin@crpf.fr
Jacques RIDEAU	Tél.: 05 87 50 42 13	E-mail : jacques.rideau@crpf.fr

«Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures»



Plaquette réalisée
avec l'appui financier de



CETEF / CRPF / FOGEFOR Limousin

Safran - 2, avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél.: **05 87 50 42 00**

www.crpf-limousin.com